



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **20 septembre 2010**

Délibération n° 2010-1691

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Réalisation d'une série documentaire autour des travaux de rénovation du Tunnel de la Croix-Rousse - Attribution de subvention à l'association Trabouloscope

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 13 septembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 22 septembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Grivel, Guimet, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémián.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Arrue (pouvoir à Mme Frih), Mme Besson (pouvoir à M. Touléron), M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Ait-Maten (pouvoir à M. Appell), Bab-Hamed (pouvoir à Mme Pierron), M. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoïn (pouvoir à M. Barthélémy), M. Barret (pouvoir à M. Gignoux), Mme Dagorne (pouvoir à M. Louis), MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Havard (pouvoir à M. Buffet), Justet (pouvoir à M. Roche), Kabalo (pouvoir à M. Sturla), Morales (pouvoir à M. Vincent), Muet, Réale (pouvoir à M. Passi), Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Tifra (pouvoir à Mme Pédrini).

Absents non excusés : Mme Peytavin, MM. Albrand, Brolquier, Coulon, Genin, Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Hugué, Nissanian, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Serres.

Séance publique du 20 septembre 2010**Délibération n° 2010-1691**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Réalisation d'une série documentaire autour des travaux de rénovation du Tunnel de la Croix-Rousse - Attribution de subvention à l'association Traboulescope**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 1 septembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'association Traboulescope est régie par les dispositions de la loi du 1er juillet 1901. Elle a été créée conformément aux statuts approuvés par son assemblée générale institutive le 17 décembre 2008 et déposés à la préfecture du Rhône le 9 janvier 2009.

Traboulescope a pour objectif la production et la diffusion de films sur le réel.

L'association se veut être un incubateur d'idées pour de jeunes cinéastes lyonnais et souhaite que ses films restent au plus proche de l'être humain. A la manière du conteur qui, sans négliger l'histoire, appuie sa narration sur des détails, Traboulescope veut donner l'image du quotidien et de ses moments inattendus grâce à l'esthétique des images et des sons.

Six des huit membres de l'association Traboulescope vivent ou ont vécu sur la colline de la Croix-Rousse. La proximité de ces lieux de vie avec les travaux de grande ampleur évoqués ci-dessus a attiré la curiosité de l'association sur ce projet et ses impacts.

Traboulescope, par son regard nouveau basé sur l'être humain, veut, au travers d'une série documentaire, capter et retranscrire par les images la vie du quartier autour de ces travaux.

La Communauté urbaine de Lyon, maître d'ouvrage des travaux de rénovation du tunnel sous la Croix-Rousse et qui, par ailleurs, s'investit dans une politique de communication et de participation citoyenne, a souhaité apporter son soutien au projet de cette association.

Le projet de réalisation d'une série documentaire proposé par l'association permettra de compléter les actions de communication et d'information autour des travaux du tunnel sous la Croix-Rousse et son impact sur la circulation et la vie du quartier par une vision différente etivée. Cette communication non institutionnelle apporte un autre regard sur le chantier et ses impacts.

Les objectifs poursuivis par l'association sont :

- rendre compte du quotidien du projet et de ses impacts,
- donner la parole aux personnes, réaliser des portraits,
- en filmant sur le long terme, créer des liens avec les intervenants (riverains, ouvriers, associations, etc.) et ainsi documenter la dimension humaine.

Présentation des objectifs 2010

Traboulescope prévoit trois épisodes qui permettront aux spectateurs de s'immerger dans Lyon "En travaux". Ils se présenteront comme suit :

- épisode 1 : Présentation historico-géographique du tunnel sous la Croix-Rousse au travers des yeux d'une personne âgée vivant sur le plateau. L'existence de documents d'archives vidéos et photos permettra d'enrichir ce premier épisode,
- épisode 2 : Présentation générale des travaux prévus et visite du chantier pendant la première étape de consolidation des flancs de la colline,
- épisode 3 : Vision du quartier Valmy et de son rapport avec le tunnel aux travers des yeux d'un commerçant du quartier.

L'association envisage également la réalisation d'une bande-annonce.

Il est proposé de subventionner les actions de l'association à hauteur de 48 000 € répartis sur les exercices 2010 à 2014. Le concours financier de la Communauté urbaine se traduira sur cette période par le versement d'une subvention annuelle : 12 000 € en 2010 et 9 000 € les années suivantes.

Pour l'année 2010, les modalités de versement sont les suivantes :

- 80 % de la subvention, soit 9 600 €, seront versés dans un délai global de 35 jours suivant la réception, par la Communauté urbaine, du certificat de notification de la présente convention à l'association,
- le solde, soit 2 400 €, sera versé suivant réception par la Communauté urbaine du compte-rendu financier, du bilan, du compte de résultat et des annexes de l'exercice précédent et du rapport d'activités approuvés par l'assemblée générale de l'association.

Le compte de résultat 2009 et le budget prévisionnel 2010 de l'association sont les suivants :

Charges (en €)	2009	2010	
		Budget	Réel au 1er juillet 2010
Charges d'exploitation			
<i>Achats de matériel</i>			
Achats de matériel vidéo		4 300,00	
Achats de matériel audio		400,00	
Achats de matériel post-production		1 450,00	
Achats de droits		500,00	
<i>Achats, consommation et fournitures</i>			
Achats de fournitures vidéo	98,86	550,00	310,26
Achats de fournitures de bureau		400,00	100,00
Achats divers	50,51	300,00	228,00
<i>Services extérieurs</i>			
Location		1 500,00	406,66
Entretien		50,00	
Assurance		300,00	225,30
Divers		200,00	
<i>Autres services extérieurs</i>			
Transports, déplacements	243,22	200,00	58,10
Postes et télécoms		150,00	90,00
<i>Impôts, taxes, charges de personnel</i>			
Rémunération		4 328,00	
Charges sociales		1 333,33	
Total	392,59	15 961,33	1 418,32

<i>Charges financières</i>			
Frais de tenue de comptes courants	4,00	30,00	4,00
Total	4,00	30,00	4,00
Dotation aux provisions			813,32
Total charges résultat	396,59	15 991,33	2 235,64
Total général	396,59	15 991,33	2 235,64

Produits (en €)	2009	2010	
		Budget	Réel au 1er juillet 2010
Produits d'exploitation			
<i>Ventes</i>			
Services, activités	3 190	2 000	450
<i>Subventions</i>			
Mairies		1 700	
Communauté urbaine de Lyon		12 000	
Total	3 190	15 700	450
Total produits résultat	3 190	15 700	450
Dons en nature (caméra)			600
Bénévolat	5 000		
Total	5 000	0	600
Total général	8 190	15 700	1 050

N-1 : compte de résultats du 7 décembre 2008 au 11 octobre 2009

N : budget prévisionnel/compte de résultats de l'année arrêté au 1er juillet 2010

Chaque subvention intermédiaire (9 000 € par année pour les années 2011, 2012, 2013 et 2014) ainsi que ses modalités de versement fera l'objet d'un avenant soumis au conseil de Communauté.

Le soutien de la Communauté urbaine portera sur la réalisation d'une série documentaire vidéo. L'association devra établir chaque année un programme annuel et un bilan des actions réalisées. Les conditions et orientations générales d'octroi de la subvention sont mentionnées dans la convention soumise à l'approbation du Conseil ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant maximal de 48 000 € au profit de l'association Trabouloscope pour la période 2010-2014,

b) - le versement d'une subvention de 12 000 € pour le programme d'actions 2010,

c) - la convention pluriannuelle entre la Communauté urbaine et l'association Trabouloscope.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 à 2014 - compte 657 480 - fonction 822.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 22 septembre 2010.